

# AVAP

Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine  
Chennay et Châlons-sur-Vesle

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

Commune de Châlons-sur-Vesle

Plan n°1 : Plan global

## Légende P.V.A.P

----- Limite de l'AVAP

Classification par intérêt architectural, urbain et paysager

Bâtiments remarquables



Bâtiments intéressants par typologie

Maisons et dépendances sur

cours, d'origine agricole

Maisons urbaines

Maisons bourgeoises et

hôtels particuliers

Bâtiments publics

Bâtiments neutres

Bâtiments neutres

Éléments remarquables

murs de clôture ou

de soutènement

Murs de clôture à reconstruire

Espaces remarquables et intéressants

Cours privés closés

par des bâtiments ou

des murs

Jardins ou parcs paysagers

remarquables

Espaces publics paysagers intéressants

ALGLAVE ARCHITECTURE  
21, rue des Huguenots - 51200 - Epernay

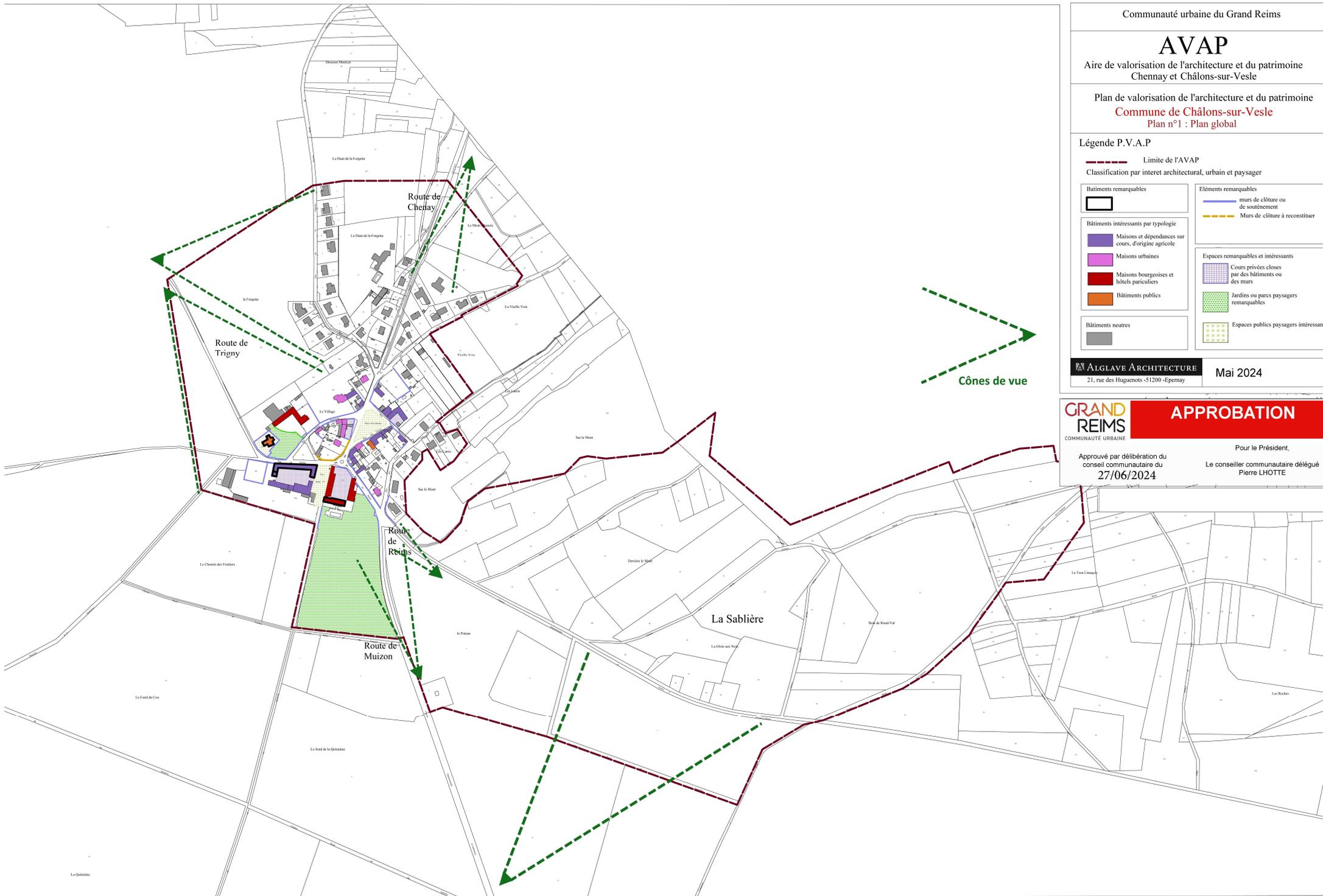
Mai 2024

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

APPROBATION

Approuvé par délibération du  
conseil communautaire du  
27/06/2024

Pour le Président,  
Le conseiller communautaire délégué  
Pierre LHOTTE



Cônes de vue